



COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024-52 - 07-19

SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Maire de la Commune.

Date de convocation: 13 décembre 2024

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de voix : 18

- Étaient présents :

Jean-Luc DARMANIN, **Maire** ;

Monique GIBERT, Christian CLAPAREDE, **Adjoint** ;

Sylvette PIERRON, André SCHMIDT, Christiane CAMBEFORT, Bernard GOMBERT, Monique BEC, Pascal SOUYRIS, Thierry LUCAT,

Elodie PAULS, Martine LAMOUREUX, Pierre BOLLIET, Anne THEVENOT, **Conseillers** ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés : Fabienne GALVEZ, Jean FABRE, Agnès CONSTANT, Pierre ROSSIGNOL, Sébastien SOULIER

- Procurations : Jean FABRE à Jean-Luc DARMANIN

Fabienne GALVEZ à Bernard GOMBERT

Agnès CONSTANT à Christiane CAMBEFORT

Sébastien SOULIER à Pierre BOLLIET

- Secrétaire de séance : Monique BEC

La séance est ouverte à 18H30.

Délibération n°2024-52 - 07-19/ Décision Modificative N°3 du Budget Principal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2024-07 du 22 mars 2023 adoptant le Budget Principal de l'année 2024, la délibération n°2024-16 du 30 avril 2024 adoptant la décision modificative n°1 et la délibération du Conseil Municipal n°2024-41 du 1^{er} octobre 2024 adoptant la décision modificative n°2 ;

Considérant que le Conseil Municipal a voté le budget par nature au niveau du chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement ;

Considérant qu'il convient de procéder à des virements et ajustements de crédits en section de fonctionnement et d'investissement ;

Monsieur le Maire propose les modifications suivantes :

DÉPENSES FONCTIONNEMENT				
chap	intitulé	BP 2024	DM 3	TOTAL
O11	Charges à caractère général	605 000,00	-10 372,00	594 628,00
O12	Charges de personnel	1 185 000,00	10 000,00	1 195 000,00
O14	Atténuations de produits	16 700,00	1 372,00	18 072,00
65	Autres charges gestion courante	271 905,00	-5 000,00	266 905,00

66	Charges financières	55 000,00	14 000,00	69 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotations aux provisions pour risques	20 000,00	-10 000,00	10 000,00
	TOTAL dépenses réelles	2 154 605,00		2 154 605,00
O42	Opérations d'ordre	25 000,00		25 000,00
O23	Virement à la section d'invest.	810 858,00		810 858,00
	TOTAL	2 990 463,00	0	2 990 463,00

Chapitre 011 : - 10 372 €

Ajustement de crédits par rapport aux réalisations de l'exercice 2024

Chapitre 012 : + 10 000 €

Augmentation des crédits suite à des charges non prévues au Budget Primitif :

- Embauche d'une secrétaire médicale à mi-temps depuis le mois d'août 2024
- Remplacements d'ATSEM de mars à juin et d'octobre à décembre 2024

Chapitre 014 : + 1 372 €

Ajustement des crédits par rapport aux réalisations de l'exercice 2024

Chapitre 65 : - 5 000 €

Ajustement des crédits par rapport aux réalisations de l'exercice 2024

Chapitre 66 : + 14 000 €

Ajustement comptable : procédure des Intérêts courus non échus

Chapitre 68 : - 10 000 €

Ajustement des crédits par rapport aux réalisations de l'exercice 2024

INVESTISSEMENT				
DÉPENSES				
Chap	intitulé	BP 2024+ DM 1 et 2	DM 3	TOTAL
OO1	Solde antérieur	194 851,92		194 851,92
16	Remboursement capital dette	170 000,00		170 000,00
Op 43	Amélioration des bâtiments	30 000,00		30 000,00
Op 41	Réserve foncière	165 000,00	+ 30 000,00	195 000,00
Op 48	Acquisition de matériels	50 000,00		50 000,00
Op 63	PLU – études diverses	4 000,00		4 000,00
Op 66	Extension Espace Jean Moulin	5 000,00		5 000,00

Op 88	Modernisation Vidéo Protection	25 000,00		25 000,00
Op 96	Renouvellement flotte véhicule	47 840,46		47 840.46
Op 132	Route de Plaissan	20 000,00		20 000,00
Op 134	Maison médicale	130 000,00		130 000,00
Op 144	Programme Voirie 2024	100 000,00		100 000,00
Op 148	Plan de circulation	35 000,00		35 000,00
Op 151	Cours d'école Jules Ferry	10 000,00		10 000,00
Op 152	Parking La Poste	60 000,00		60 000,00
Op 149	Maison Cabanis	98 000,00		98 000,00
Op 136	Maison Gombert	0,00		0,00
Op 146	Rénovation La Poste	57 000,00	-30 000,00	27 000,00
Op 80	Indu CCVH travaux assainissement	72 000,00		72 000,00
	RAR dépenses	14 165,62		14 165.62
	TOTAL	1 287 858,00	0	1 287 858,00

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

ADOpte la Décision Modificative N°3 du Budget Principal.

Le Maire
Jean-Luc DARMANIN



